



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mai 2015 - Convocation du 22 mai 2015

L'an deux mille quinze le vingt sept mai à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Brouzet les Quissac s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire Laurent ALBEROLA.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : MM. ALBEROLA Laurent – CAZALIS Didier – GAUBIAC Laurent – SCHMITTER Cédric et MMES BARRAL Sandrine – CHASSAING Géraldine – CURTON Patricia – GUENIOU Patricia – VIDAL Ingrid

Absents : Mme LOUETTE Dominique – M. Jérémy GOUMENT – Mme GUENIOU Patricia donne procuration à Mme CURTON Patricia

Secrétaire de séance : M. Didier CAZALIS.....

Début de séance : 19h30

**Approbation séance du 06 mai 2015** : .....

Le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 06 mai 2015. Des modifications sont demandées. L'approbation se fera au prochain conseil.

**Echange de parcelle au foyer et bornage par un géomètre** .....

Mme VIDAL Ingrid quitte la salle à 19h40.

Le Maire expose aux membres du conseil municipal le fait d'échanger la parcelle au foyer et de réaliser un bornage par un géomètre.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité que l'échange de parcelle puisse être réalisée et autorise Monsieur le Maire à faire réaliser un bornage par géomètre expert. L'échange de parcelle sera délibéré après la réalisation du bornage.

Mme Ingrid VIDAL réintègre la salle à 19h45.

**Prorogation promesse synallagmatique de bail emphytéotique** .....

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Solaire Direct demandant la prorogation de promesse synallagmatique de bail emphytéotique pour une durée d'un an (du 10 mai 2015 au 09 mai 2016). En échange, la société Solaire Direct devra payer une somme de 3 000 euros.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité la prorogation de promesse synallagmatique de bail emphytéotique pour une durée d'un an.

**Devis tables et bancs** .....

Monsieur Le Maire donne lecture de trois devis pour l'achat de tables et de bancs. Monsieur Laurent GAUBIAC pense que l'achat n'est pas dispensable dans l'immédiat.

Après réflexion, ce point est retiré de la discussion.

Mme Géraldine CHASSAING arrive dans la salle à 20h15.

**Elaboration du dossier de demande de subvention à remplir par les associations**

Monsieur Le Maire donne lecture du dossier de demande de subvention à remplir par les associations.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le dossier de demande de subvention.

**Questions diverses** : .....

- Laurent GAUBIAC souhaite que la vente éventuelle de la licence IV soit mise à l'ordre du jour du prochain conseil.
- Cédric SCHMITTER propose de lancer « un petit Brouzet ».



DEPARTEMENT DU GARD  
MAIRIE  
30260  
BROUZET LES QUISSAC

Séance levée à 20h40

Les conseillers

Le Maire,  
Laurent ALBEROLA

